

REPUBLIQUE GABONAISE

Union – Travail - Justice



ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE, **DOMINIQUE GUY NOËL NGUIENO**,

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA
COOPERATION INTERNATIONALE, DE LA FRANCOPHONIE CHARGE DU NEPAD ET DE
L'INTEGRATION REGIONALE

A L'OCCASION DE LA CONFERENCE MINISTERIELLE INTERNATIONALE
SUR LA SECURITE NUCLEAIRE

FUKUSHIMA (JAPON), LE 15 DECEMBRE 2012.

**Monsieur le Directeur Général de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique,
Excellence Messieurs les Co-Présidents
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Distingués Délégués,
Mesdames et Messieurs**

Au nom du Gouvernement Gabonais, je voudrais exprimer ma profonde gratitude aux Autorités Japonaises et au peuple japonais tout entier, pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à la délégation dont j'ai l'insigne honneur de conduire.

Comme nous l'avons fait avec promptitude au lendemain des événements douloureux de mars 2011, le peuple gabonais manifeste sa solidarité aux victimes de la catastrophe de Fukushima. C'est en cela qu'il me revient de rendre un hommage mérité au peuple japonais pour son courage qui lui a permis de surmonter cette épreuve difficile.

C'est ici le lieu de remercier très sincèrement le Japon qui, malgré les effets négatifs de ce malheureux événement sur son économie, a tenu à poursuivre normalement son programme de coopération avec le Gabon. Cela témoigne, s'il en était encore besoin, de notre volonté commune de renforcer les relations d'amitié et de coopération qui existent si heureusement entre nos deux pays.

**Excellence,
Mesdames et Messieurs**

Au moment où nos opinions publiques sont manifestement soumises à de profonds doutes et à des craintes envers l'énergie nucléaire, la catastrophe de Fukushima doit nous conduire à réfléchir sur les besoins énergétiques de notre monde en perpétuelle mutation.

C'est dans cette dynamique qu'il me revient de louer les efforts du Gouvernement Japonais, de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) et de l'ensemble des Parties qui ont permis la tenue des présentes assises qui, de mon point de vue, constituent une occasion pour débattre, avec lucidité, des défis de la sécurité nucléaire.

Aussi, convient-il de rappeler que le rétablissement de la confiance de l'opinion publique envers l'industrie nucléaire dépend de notre capacité commune à apporter des réponses adaptées aux enjeux énergétiques de l'heure. C'est pourquoi je reste convaincu que notre action collective, acteurs publics, secteur privé et société civile se doit d'être résolument tournée vers la correction des imperfections et le renforcement des normes de sécurité nucléaire au delà des progrès significatifs déjà enregistrés.

Distingués Délégués

L'avenir du nucléaire ne saurait être envisagé sans que la sûreté et les pratiques en vigueur ne soient renforcées et adaptées aux contextes.

Le Gabon mon pays, en raison de son passé de producteur d'uranium et dans la perspective de la reprise de cette activité économique, est pleinement concerné par la problématique de la sécurité nucléaire. C'est dans notre démarche d'utiliser rationnellement les matières premières nucléaires que nous avons librement adhéré aux principaux instruments qui fondent le régime international de la sécurité et de la sûreté nucléaire.

Ainsi, en travaillant en bonne intelligence avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique(AIEA), nous avons initié un cadre juridique pour régir l'utilisation des sources de rayonnements ionisants.

Ce dispositif légal répond, non seulement à la volonté de mon Gouvernement de s'acquitter de ses obligations vis-à-vis des traités internationaux juridiquement contraignant en la matière, mais aussi à sa volonté d'utiliser rationnellement des ressources de rayonnements ionisants.

C'est dans cette dynamique que **l'Agence Gabonaise de Sûreté et de Sécurité Nucléaire**, dont la mission est de promouvoir et de développer les activités nucléaires civiles a été mise en place.

Dans le cadre de ses activités, elle a procédé au réaménagement et à l'adaptation du système de surveillance des impacts associés à l'exploitation minière dans les anciens sites miniers et industriels d'uranium de Mounana (Sud du Gabon). Elle a procédé aussi au renforcement de la structure de sûreté radiologique par l'élaboration d'un plan de formation du personnel local.

La matérialisation de ces activités dans mon pays témoigne, une fois de plus, de notre étroite collaboration avec les instances internationales compétentes en tête desquelles l'AIEA.

Mesdames et Messieurs

Par ces actions, le Gouvernement de la République Gabonaise, sous l'Autorité de Son Excellence Ali Bongo ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat entend participer à l'émergence d'une culture internationale de sûreté nucléaire renforcée.

De même, au-delà des initiatives prises par chacun de nos Etats, mon pays exprime une forte attente de nos assises qui nous permettront de partager l'expérience du Japon afin de capitaliser les leçons de l'accident nucléaire de Fukushima pour mieux faire face aux situations d'urgence.

Je vous remercie.